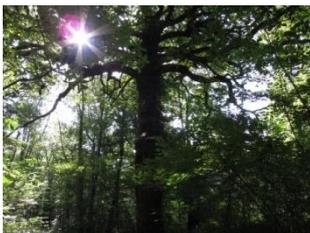


2014

## PLAN D' ACTIONS SYNTHETIQUE EN FAVEUR DES ESPECES FORESTIERES DE L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE "OISEAUX", EN SEINE-SAINT-DENIS

MISE A JOUR DES CONNAISSANCES ET PRECONISATIONS D'AMENAGEMENT ET  
DE GESTION DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB  
SUIVI DU PIC NOIR ET DU PIC MAR

DOCUMENT DU 10 OCTOBRE 2014





## FICHE DE RAPPORT

<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	Libellé mission	Plan d'actions synthétique en faveur des espèces forestières de l'Annexe I de la Directive "Oiseaux", en Seine-Saint-Denis Mise à jour des connaissances et préconisations d'aménagement et de gestion dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB Suivi du Pic noir et du Pic mar
	Maître d'ouvrage	Conseil Général de la Seine-Saint-Denis
	Maître d'œuvre ou assistance	
	Interlocuteur	Gaëlle STOTZENBACH
	Référence maître d'ouvrage	Bureau des études générales Tél. : 01 43 93 11 53 Service des Politiques environnementales et de la Biodiversité Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité Conseil général de la Seine-Saint-Denis Hôtel du Département 93006 Bobigny Cedex
<b>ECOTER</b>	Coordonnées	ECOTER 44, route de Montélimar 26110 Nyons Tel : 04 75 26 34 60 www.ecoter.fr SARL au Capital de 25 000 € 510048366 RCS Romans
	Groupement	
	Référence devis	DEVIS_20130724_2_SC
	Chef de projet	Bruno GRAVELAT (bruno.gravelat@ecoter.fr)
	Contrôle qualité	Stéphane CHEMIN (stephane.chemin@ecoter.fr)
	Référence dossier	ECOTER PRO20140025
	Version	Document du 10 octobre 2014

# SOMMAIRE

---

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>4</b>
<b>INDEX DES CARTES .....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
<b>METHODE GENERALE .....</b>	<b>7</b>
I    ZONE D'ETUDE.....	7
II   ANALYSE DES DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES .....	7
III  PROTOCOLE D'ETUDE .....	7
III.1 <i>Présentation du protocole</i> .....	7
III.2 <i>Les dates de passage</i> .....	8
III.3 <i>Difficultés rencontrées</i> .....	9
<b>RESULTATS DES EXPERTISES .....</b>	<b>12</b>
I    LE PIC NOIR .....	12
II   LE PIC MAR .....	13
III  LES AUTRES PICS .....	14
<b>ANALYSE DES RESULTATS.....</b>	<b>20</b>
I    POPULATION DE PIC NOIR .....	20
II   POPULATION DE PIC MAR .....	21
III  RECHERCHE DES LOGES OCCUPEES .....	22
IV   INTERACTIONS AVEC LES AUTRES ESPECES D'OISEAUX ET POSSIBLES INTERACTIONS AVEC L'HOMME .....	22
V    ÉTAT DES HABITATS ET DE LA RESSOURCE ALIMENTAIRE.....	22
V.1 <i>Etat des habitats de reproduction et de chasse</i> .....	22
V.2 <i>Analyse du potentiel en ressource alimentaire au regard des milieux</i> .....	23
V.3 <i>Analyse des risques et menaces sur les milieux de vie</i> .....	23
<b>ORIENTATIONS D' ACTIONS ET D' AMENAGEMENTS.....</b>	<b>25</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>27</b>

# INDEX DES CARTES

---

Localisation des points d'observations IPA et complémentaires.....	10
Localisation des observations de pics et de loges de reproduction .....	16

# INTRODUCTION

Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis est opérateur de la Zone de Protection Spéciale FR1112013 « Sites de Seine-Saint-Denis » qui est constituée de 15 entités réparties sur le territoire du département de Seine-Saint-Denis (93).

Ce site Natura 2000 a plusieurs caractéristiques qui en font un site original et novateur :

- Le seul site européen complètement intégré au sein d'une zone urbaine dense ;
- Un patrimoine ornithologique exceptionnel en milieu urbain : parmi les nombreuses espèces d'oiseaux fréquentant les entités, 12 espèces listées dans l'annexe I de la Directive européenne « Oiseaux » ont été retenues pour l'arrêté de classement ;
- Un site-réseau à l'échelle départementale : il s'étend sur 15 parcs et forêts et couvre en partie vingt communes, soit la moitié des communes du département.

Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis a demandé à ECOTER de mettre à jour les connaissances sur les **espèces en Annexe I de la Directive européenne "OISEAUX"** et de proposer des **préconisations d'aménagements et de gestion dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB**

Cette mise à jour du statut local du Pic noir et du Pic mar a été réalisée par une étude menée sur la base d'IPA afin :

- D'établir la présence cette espèce sur le Bois de Bernouille, Le Bois de Chelles, la Forêt régionale de Bondy, le Parc forestier de la Poudrerie, le Parc de la Fosse Maussoin, et le Parc du Coteau d'Avron.
- D'évaluer le nombre de couples nicheurs de cette espèce.
- De localiser les secteurs les plus favorables et à intérêt fort pour l'espèce.

Cette expertise a été réalisée au printemps et à l'été 2014. Elle a bénéficié des connaissances acquises lors des prospections effectuées précédemment (ECOTER, 2011 et 2013).



Bois de Bernouille  
Photo prise sur site – ECOTER, 2014

# METHODE GENERALE

---

## I ZONE D'ETUDE

La zone d'étude a concerné le périmètre Natura 2000 relatif aux **massifs boisés** suivants :

- Bois de Bernouille,
- Bois de Chelles,
- Forêt régionale de Bondy,
- Parc forestier de la Poudrerie,
- Parc de la Fosse Maussoin,
- Parc des Coteaux d'Avron

## II ANALYSE DES DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

Les expertises d'ECOTER ont apporté ces dernières années un certain nombre de mentions de Pic noir et de Pic mar sur les boisements du site Natura 2000 « Sites de Seine-Saint-Denis ». Ces informations sont à l'occasion recoupées par des observations de membres d'associations et organismes régionaux (LPO IDF, CORIF, ODBU, AEV). Elles concernent :

- Pour le **Pic noir** : le Bois de Bernouille, la Forêt régionale de Bondy, le Parc forestier de la Poudrerie,
- Pour le **Pic mar** : le Bois de Bernouille, la Forêt régionale de Bondy, le Parc forestier de la Poudrerie, le Parc départemental de la Fosse Maussoin et Parc des Coteaux d'Avron.

La bibliographie en fin de dossier fait état des dossiers étudiés (GRAVELAT, 2011, 2013,), (ECOTER, 2012).

## III PROTOCOLE D'ETUDE

### III.1 Présentation du protocole

C'est la méthode des IPA (Indices ponctuels d'abondance) qui a été utilisée pour l'inventaire et la recherche des Pics noir et mar. La méthode des Indices Ponctuels d'Abondance a été élaborée et décrite par Blondel, Ferry et Frochot en 1970<sup>1</sup>.

Cette méthode consiste, aux cours de **trois sessions distinctes de comptage**, à noter l'ensemble des oiseaux observés et / ou entendus durant 15 minutes à partir d'un point fixe du territoire. Tous les contacts auditifs ou visuels avec les oiseaux sont notés sans limitation de distance. Ils sont reportés sur une fiche prévue à cet effet à l'aide d'une codification permettant de différencier tous les individus et le type de contact (chant, cris, mâle, femelle, couple...). Sur la fiche de relevé, le point ou station peut être matérialisé par un cercle dont le centre est virtuellement occupé par l'observateur. Ce système de notation à l'intérieur d'un cercle facilite le repérage spatial des individus contactés. A la fin de chaque session de dénombrement, le nombre d'espèces et d'individus de chacune d'elles est totalisé en nombre de couples.

Le dépouillement des sessions de dénombrements permet d'obtenir :

- le nombre d'espèces noté sur le point, ainsi que l'identité des différentes espèces,
- l'Indice Ponctuel d'Abondance de chacune des espèces présentes. Cet indice s'obtient en ne conservant que la plus forte des valeurs obtenues pour chaque espèce pour l'une ou l'autre des 3 sessions de dénombrement.

Les sessions de dénombrement doivent être réalisées strictement au même emplacement, qui aura été préalablement repéré cartographiquement et positionné à l'aide de GPS. Pour couvrir l'ensemble des massifs forestiers visés, chaque session a représenté **72 points d'écoutes IPA** espacés de 250 m.

Les 3 sessions doivent couvrir la période allant du début de printemps, pour permettre de prendre en compte les espèces sédentaires et les migratrices précoces, puis plus tard en saison pour dénombrer les migrateurs plus tardifs.

Les comptages doivent être effectués par temps calme (les intempéries, le vent et le froid vif doivent être évités), durant la période comprise entre 30 minutes et 4 à 5 heures après le lever du jour.

Cette méthode de dénombrement permet de dégager certaines informations, d'ordre comparatif, sur les populations d'oiseaux, notamment :

- les fluctuations interannuelles de populations en liaison avec les conditions météorologiques,
- les fluctuations saisonnières,

---

<sup>1</sup> Blondel, Ferry, Frochot; (1970). Méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (IPA) ou des relevés d'avifaune par stations d'écoute. Alauda, vol 38 pp. 55-70

- les fluctuations de populations en liaison avec l'évolution du milieu.

Au regard des attentes du Conseil général de la Seine-Saint-Denis quant aux résultats sur les Pics noirs et mar et les cortèges des autres espèces, cette méthode a été allégée, avec « seulement » pour chaque espèce le relevé sur chaque point d'observation, des éléments suivants :

- Le nombre d'individus.
- La distinction entre les espèces contactées de 0 à 5 minutes sur le point IPA et celles entre 5 et 15 minutes.
- Le comportement en période de nidification (statut de reproduction).
- Des remarques éventuelles.

Les conditions météorologiques et les comportements des oiseaux (chants soutenus jusqu'en début d'après-midi) ont permis de réaliser ces 3 passages en moins de temps que prévu. Il a été décidé d'utiliser les quelques jours "épargnés" pour compléter ces 3 passages, à l'occasion d'une **session de fin de printemps**. Celle-ci a eu pour objectif de **rechercher le caractère certain de la nidification des pics** étudiés. Pour ce faire, les sites de contacts de début de printemps ont été parcourus préférentiellement, puis ce fut la majorité des boisements favorables, en recherchant - à l'oreille - les cris des jeunes pics au nid. Les juvéniles de pics sont effet assez bruyants avant et après leur sortie de la loge (nid).

### III.2 Les dates de passage

Le tableau suivant présente les dates et conditions de prospection pour cette expertise :

DATES, EXPERT, OBJET ET CONDITIONS DE PROSPECTIONS					
Dates des prospections	Expert mobilisé	Passages	Objet des prospections	Conditions de prospections	Avis d'expert sur les conditions d'expertises
12/03/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER	Premier	Parc de la Poudrerie	Beau temps ; 12°C ; vent faible	Très bonnes conditions
13/03/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER		Bois de Bernouille et Bois de Chelles	Beau temps ; 10°C ; vent nul	Très bonnes conditions
14/03/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER		Forêt de Bondy	Beau temps ; 12°C ; vent nul	Très bonnes conditions
19/03/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER		Forêt de Bondy	Temps couvert ; 10°C ; vent faible	Bonnes conditions
20/03/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER		Parc Coteau d'Avron - Parc de la Poudrerie	Beau temps ; 3°C ; vent faible	Très bonnes conditions
26/03/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER	Deuxième	Forêt de Bondy Forêt de Bondy	Beau temps ; 0°C ; vent nul	Très bonnes conditions
27/03/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER		Bois de Bernouille et Bois de Chelles	Beau temps ; -1°C ; vent nul	Bonnes conditions
28/03/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER		Forêt de Bondy	Beau temps ; -1°C ; vent nul	Bonnes conditions
02/04/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER		Parc Coteau d'Avron	Temps brumeux ; 14°C ; vent nul	Bonnes conditions
03/04/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER		Forêt de Bondy - Parc de la Poudrerie	Temps couvert ; 14°C ; vent faible	Bonnes conditions
04/04/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER		Forêt de Bondy - Parc de la Poudrerie	Temps couvert ; 13°C ; vent faible	Bonnes conditions
09/04/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER	Troisième	Parc Coteau d'Avron	Beau temps ; 7 - 10°C ; vent nul	Très bonnes conditions
10/04/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER		Forêt de Bondy	Beau temps ; 8°C ; vent nul	Très bonnes conditions
11/04/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER		Bois de Bernouille et Bois de Chelles	Beau temps ; 7°C ; vent nul	Très bonnes conditions
16/04/2014	Bruno GRAVELAT -		Forêt de Bondy	Beau temps ; 7°C ; vent nul	Très bonnes conditions

DATES, EXPERT, OBJET ET CONDITIONS DE PROSPECTIONS					
Dates des prospections	Expert mobilisé	Passages	Objet des prospections	Conditions de prospections	Avis d'expert sur les conditions d'expertises
	ECOTER				
17/04/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER		Parc de la Poudrerie	Beau temps ; 5°C ; vent nul	Très bonnes conditions
18/04/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER		Parc de la Poudrerie	Temps couvert puis éclaircies ; 12°C ; vent faible à moyen	Bonnes conditions
14/05/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER	Recherche des juvéniles au nid	Bois de Bernouille et Bois de Chelles	Temps couvert puis éclaircies ; 12°C ; vent faible	Très bonnes conditions
15/05/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER		Parc de la Poudrerie	Beau temps ; 7 - 18°C ; vent faible	Très bonnes conditions
16/05/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER		Forêt de Bondy	Beau temps ; 7°C ; vent faible	Très bonnes conditions
20/05/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER		Parc Coteau d'Avron et Bois de Bernouille	Beau temps ; 12 - 23°C ; vent faible puis orageux	Très bonnes conditions
21/05/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER		Parc de la Poudrerie	Averses et éclaircies ; 17 - 20°C ; vent faible	Conditions moyennes
22/05/2014	Bruno GRAVELAT - ECOTER		Forêt de Bondy	Beau temps ; 12°C ; vent faible	Très bonnes conditions

Total jours/Homme	Total nuits/Homme	Avis sur la suffisance des prospections de terrain
23 jours	0 nuits	Les prospections ont été en théorie suffisantes pour appréhender la population nicheuse de pics sur les boisements étudiés. Cependant, comme nous le verrons-ci dessous, les conditions d'étude de cette année n'ont pas permis d'obtenir les résultats normalement escomptés. En revanche, la recherche des sites de nidification au moment précédent l'envol des juvéniles, assez bruyants à cette phase, a montré son efficacité mais nécessite plus de temps.

A ces journées de prospection s'ajoutent **7 jours d'observations complémentaires** réalisés à l'occasion d'un suivi sur la Bondrée apivore sur le secteur du Coteau de l'Aulnoye. Ces observations ont principalement concerné le Bois de Bernouille et le Bois de Chelles.

### III.3 Difficultés rencontrées

Les principales difficultés rencontrées pour la bonne application du protocole d'étude ont été les suivantes :

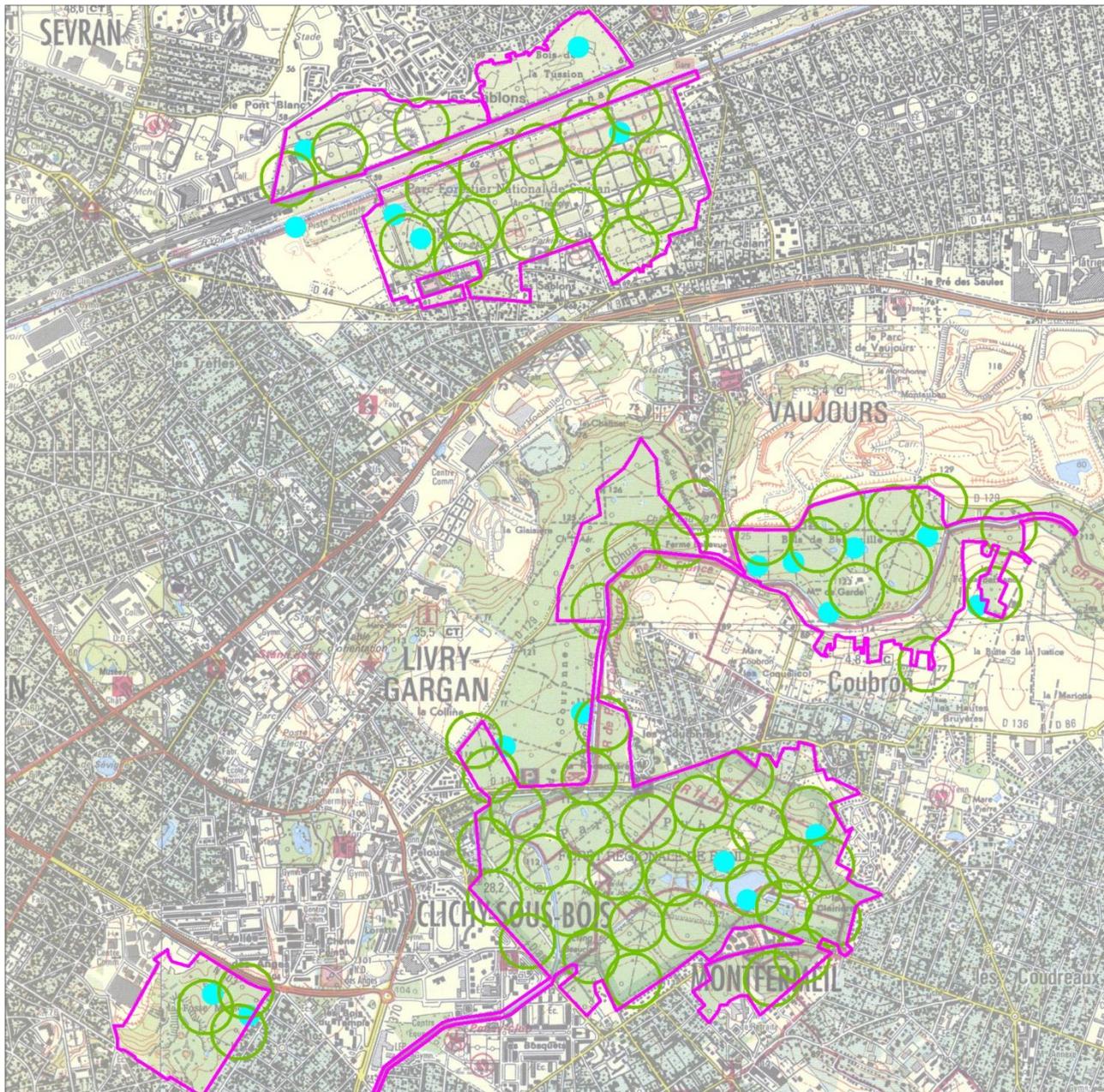
- La précocité du démarrage de la période de parades des pics cette année (a priori dès la fin février alors qu'en général elle débute mi-mars, ainsi que nous l'avions planifiée), ce qui n'a pas permis de l'appréhender dans sa totalité.
- La remarquable discrétion des pics cette année, avars d'émissions sonores tout au long du printemps. Cet aspect comportemental particulier à 2014, tout comme la probable précocité du démarrage de la période de parades (cf. supra), ont été constatés par plusieurs ornithologues régionaux avec qui nous avons pu échanger ce printemps (Irène ANGLADE / CORIF et Florent HUON / LPO IDF, comm. pers. 2014).
- Le dérangement régulier et la perturbation des observations et écoutes par les groupes scolaires bruyants qui effectuent des courses d'orientation dans les forêts de Bondy et de la Poudrerie.
- Le "dérangement" régulier et la perturbation des observations et écoutes par les groupes bruyants de Perruches à collier, en particulier dans le parc forestier de la Poudrerie.

Les cartes suivantes présentent la localisation des points d'observations (IPA et compléments).

- Première carte : tous les sites sauf le Parc des coteaux d'Avron.
- Deuxième carte : Parc des coteaux d'Avron seul.

**PLAN D'ACTIONS SYNTHÉTIQUE EN FAVEUR DES ESPÈCES FORESTIÈRES  
DE L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE "OISEAUX", EN SEINE-SAINT-DENIS  
MISE À JOUR DES CONNAISSANCES ET PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION  
DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB**

SUIVI DU PIC NOIR ET DU PIC MAR  
MÉTHODE : LOCALISATION DES POINTS D'OBSERVATION IPA



Légende

**Zone d'étude**

 Zone de Protection Spéciale FR112013 « Sites de Seine-Saint-Denis »

**Points d'observations IPA**

 IPA de 125 m de rayon

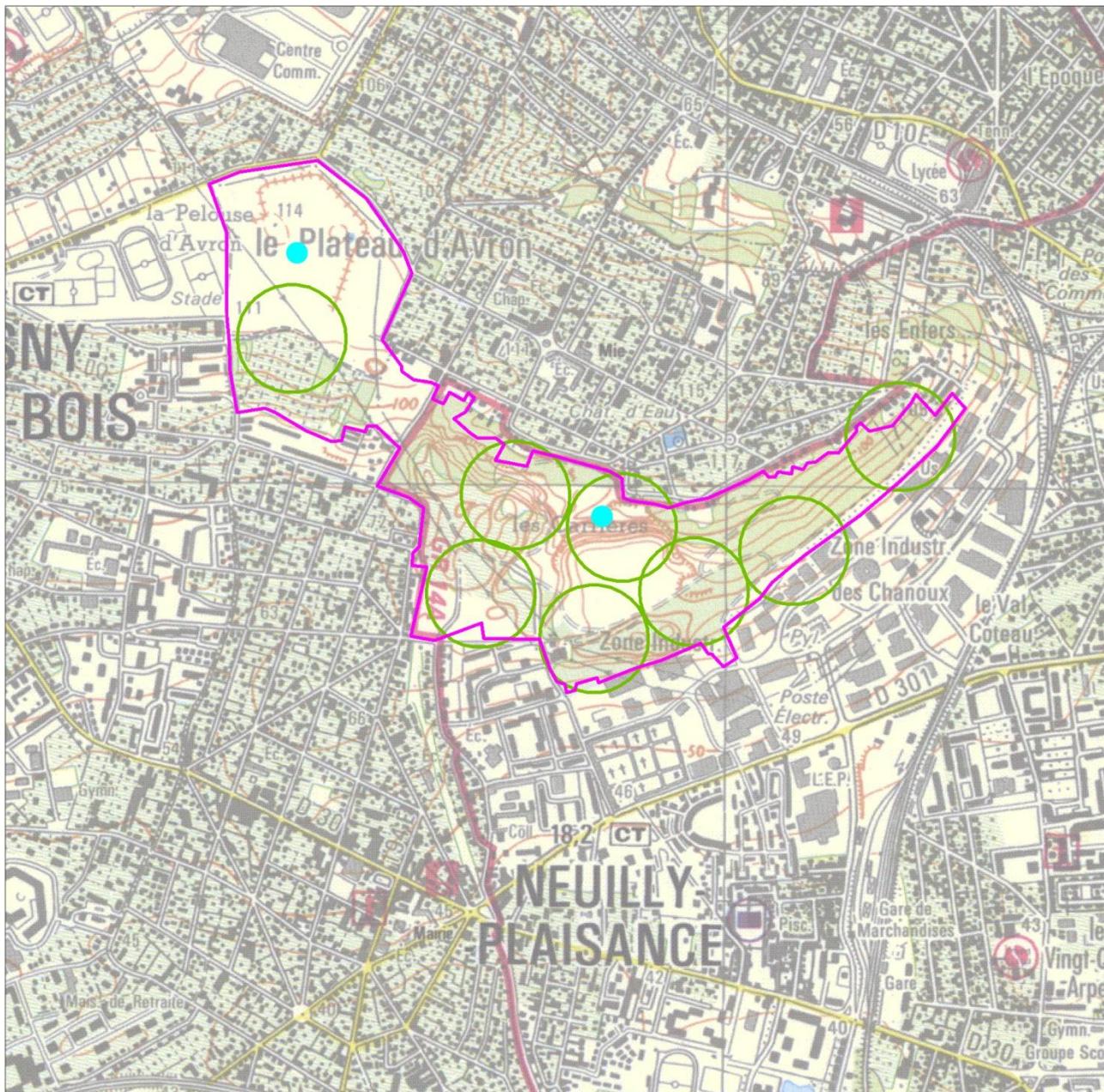
 Points d'observations complémentaires (fin de printemps )

Echelle : 1/30 000  
0 m 300 m 600 m

Source : ECOTER  
Date de réalisation : 10/2014  
Expert : B. GRAVELAT - ECOTER  
Fond et Licence : IGN BD ORTHO®, CG93

**PLAN D'ACTIONS SYNTHÉTIQUE EN FAVEUR DES ESPÈCES FORESTIÈRES  
DE L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE "OISEAUX", EN SEINE-SAINT-DENIS  
MISE À JOUR DES CONNAISSANCES ET PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION  
DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB**

SUIVI DU PIC NOIR ET DU PIC MAR  
MÉTHODE : LOCALISATION DES POINTS D'OBSERVATION IPA



Légende

**Zone d'étude**

 Zone de Protection Spéciale FR1112013 « Sites de Seine-Saint-Denis »

**Points d'observations IPA**

 IPA de 125 m de rayon

 Points d'observations complémentaires (fin de printemps )

Echelle : 1/15 000  
0 m 150 m 300 m

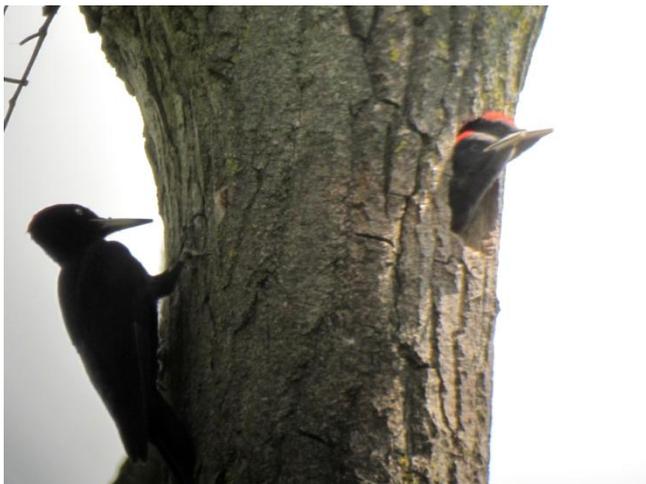
Source : ECOTER  
Date de réalisation : 10/2014  
Expert : B. GRAVELAT - ECOTER  
Fond et Licence : IGN BD ORTHO®, CG93

# RESULTATS DES EXPERTISES

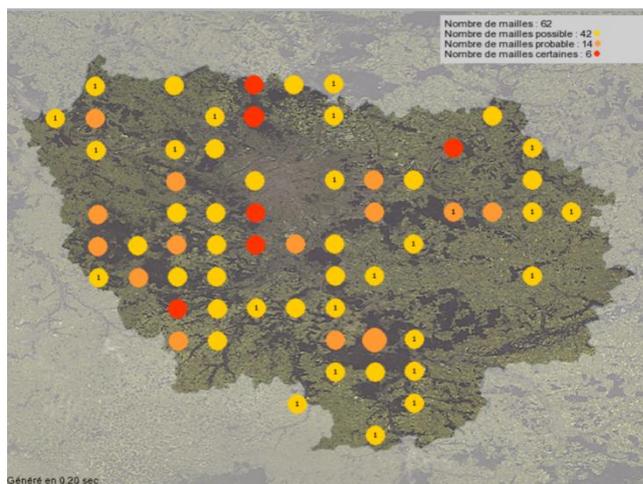
Rappelons ici qu'un maximum de **précautions** a été pris durant l'étude afin de **ne pas déranger les oiseaux durant leur période de reproduction**. Certaines observations ont été interrompues lorsque le comportement de certains pics montrait un degré d'alerte et de stress jugé trop important.

Le rendu représente la liste des observations de Pic noir et de Pic mar et leurs localisations par secteurs forestiers, suivie de l'analyse des résultats. Quelques éléments sont également fournis sur les autres pics, observés à l'occasion de cette étude sur les massifs boisés du site Natura 2000.

## I LE PIC NOIR



Mâle de Pic noir venant ravitailler les juvéniles au nid - Peupleraie dépérissante au SW du Bois de Bernouille  
Photo prise sur site – ECOTER, 2014



Carte régionale (Ile-de-France) de présence en 2014 du Pic noir  
Source : Atlas des oiseaux nicheurs d'Ile-de-France ; www.faune-iledefrance.org



Site de nidification du Pic noir  
Peupleraie dépérissante au SW du Bois de Bernouille  
Photo prise sur site – ECOTER, 2014



Trous de nourrissage de Pic noir dans une chandelle de Bouleau  
Bois de la Tussion  
Photo prise sur site – ECOTER, 2014

Neuf observations de Pic noir ont été faites à l'occasion de cette étude. Ces données sont les suivantes :

SYNTHESE DES OBSERVATIONS DE PIC NOIR EN 2014						
Dates	Auteur	Commune	Forêt du site N2000	Lieudits	Nb d'individus contactés	Nb de couples évalué
13/03/2014	B. GRAVELAT	COUBRON	Bois de Bernouille	Les Fonds Bertrand	1 mâle adulte	1
27/03/2014	B. GRAVELAT	COUBRON	Bois de Bernouille	Lisière de la Dhuis Les Fonds Bertrand	1 femelle adulte 1 mâle adulte	1
03/04/2014	B. GRAVELAT	SEVRAN	Parc forestier de la Poudrerie	Nord du Pavillon Maurouard, parcelle 39,	1 adulte	1
11/04/2014	B. GRAVELAT	COUBRON	Bois de Bernouille	Sud ancienne maison de Garde	1 adulte	1 couple

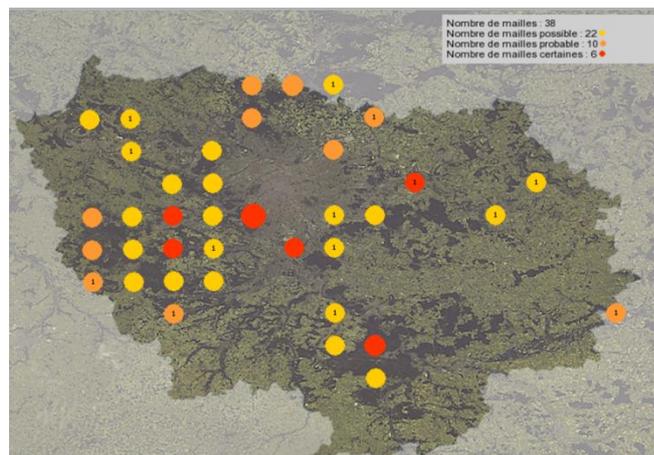
### SYNTHESE DES OBSERVATIONS DE PIC NOIR EN 2014

Dates	Auteur	Commune	Forêt du site N2000	Lieudits	Nb d'individus contactés	Nb de couples évalué
				Les Fonds Bertrand	1 adulte	reproducteur
18/05/2014	B. GRAVELAT	VAUJOURS	Parc forestier de la Poudrerie	Cartoucherie, parcelle 63, Parcelle 36	1 adulte 1 adulte	1
14/05/2014	B. GRAVELAT	COUBRON	Bois de Bernouille	Les Fonds Bertrand	<b>1 mâle adulte et 2 juvéniles</b>	<b>1 couple reproducteur</b>

## II LE PIC MAR



Pic mar dans la Forêt de Bondy : une nidification probable  
Photo prise sur site – ECOTER, 2011



Carte régionale (Ile-de-France) de présence en 2014 du Pic mar;  
Source : Atlas des oiseaux nicheurs d'Ile-de-France ; www.faune-iledefrance.org



Ancienne loge de Pic mar près du Boris  
Parc forestier de la Poudrerie  
Photo prise sur site – ECOTER, 2014



Probable loge de Pic mar dans un Robinier faux-acacia  
Forêt régionale de Bondy, lisière de Coubron  
Photo prise sur site – ECOTER, 2014

Quatorze observations de Pic mar ont été faites à l'occasion de cette étude, auxquelles s'ajoute une quinzième au mois d'avril (Ludovic VANÇON / Ecologue du Parc des coteaux d'Avron). Ces données sont les suivantes :

### SYNTHESE DES OBSERVATIONS DE PIC MAR EN 2014

Dates	Auteur	Commune	Forêt du site N2000	Lieudits	Nb d'individus contactés	Nb de couples évalué
12/03/2014	B. GRAVELAT	VAUJOURS	Parc forestier de la Poudrerie	Mur d'escalade centre est parcelle 60, Extrémité nord est de la piste cyclable (26), Pavillon Maurouard, parcelle 48	3 adultes	2 à 3
14/03/2014	B. GRAVELAT	COUBRON	Forêt régionale de Bondy	Lisière à l'est du carrefour de l'étoile, Lisière nord du grand étang, Carrefour de l'étoile.	1 adulte 1 adulte 1 - (2 ?) adultes	2 - (3 ?)
28/03/2014	B. GRAVELAT	COUBRON	Forêt régionale de Bondy	La clairière	1 adulte	1
04/2014	L. VANÇON	NEUILLY-PLAISANCE	Parc des coteaux d'Avron	-	1 adulte	1 ?

**SYNTHESE DES OBSERVATIONS DE PIC MAR EN 2014**

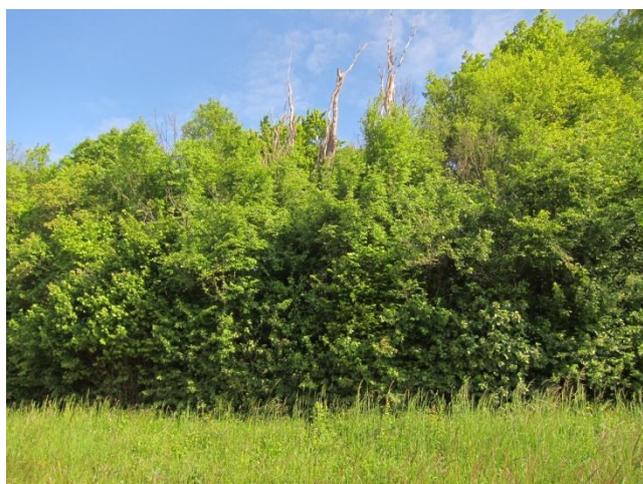
Dates	Auteur	Commune	Forêt du site N2000	Lieudits	Nb d'individus contactés	Nb de couples évalué
03/04/2014	B. GRAVELAT	SEVRAN	Parc forestier de la Poudrerie	Nord du Pavillon Maurouard, parcelle 39 Piste cyclable, parcelle 25	1 adulte 1 adulte	2
10/04/2014	B. GRAVELAT	COUBRON	Forêt régionale de Bondy	Lisière à l'est du carrefour de l'étoile,	2 adultes	1
18/04/2014	B. GRAVELAT	VAUJOURS	Parc forestier de la Poudrerie	Nord du Pavillon Maurouard, parcelle 39	2 adultes	1
16/05/2014	B. GRAVELAT	COUBRON	Forêt régionale de Bondy	Carrefour de l'étoile,	1 adulte	1
21/05/2014	B. GRAVELAT	SEVRAN	Parc forestier de la Poudrerie	Ouest du Pavillon Maurouard, parcelle 46	1 adulte	1
23/07/2014	B. GRAVELAT	COUBRON	Bois de Bernouille	Grille entrée est du Bois	1 adulte	1

### III LES AUTRES PICS

Trois autres espèces de pics ont été recensées sur les sites d'étude : il s'agit du Pic vert, du Pic épeiche et du Pic épeichette. Les prospections ont permis de confirmer la reproduction certaine de ces espèces sur plusieurs des forêts expertisées.



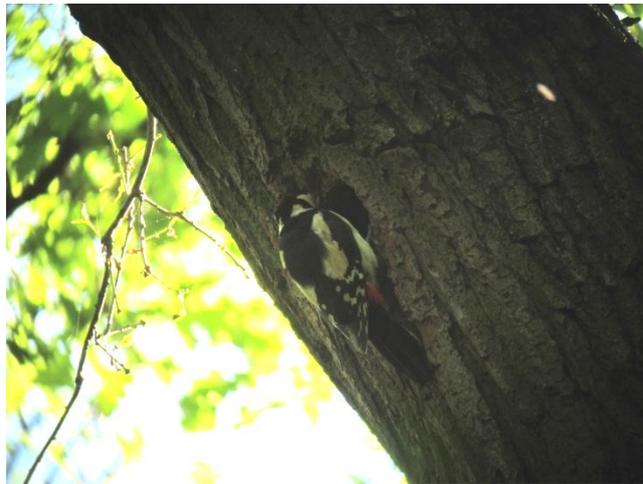
Pic épeichette : adulte au bord de sa loge où un poussin attend la becquée  
Lisière du Bois de Bernouille  
Photo prise sur site – ECOTER, 2014



Site de nidification du Pic épeichette en lisière du Bois de Bernouille (arbres secs)  
Photo prise sur site – ECOTER, 2014



Poussin de pic épeiche proche de l'envol. La loge est dans une chandelle de  
Bouleau au bord du chemin - Bois de Bernouille  
Photo prise sur site – ECOTER, 2014



Mâle de Pic épeiche alimentant sa nichée  
Forêt régionale de Bondy  
Photo prise sur site – ECOTER, 2014

Les prospections tardives aux mois de mai et juin, avec écoute des poussins bruyants dans les loges ou à l'occasion des nourrissages, ont permis de recenser 1 nid de Pic épeichette et une dizaine de nids de Pic épeiche.

Aucun conflit ni concurrence entre des Pics noirs et d'autres espèces de pics n'ont été observés. En revanche, des interactions entre le Pic mar et les Pics épeiche et épeichette sont régulières :

- le 12 mars 2014, parcelle 26 du Parc de la Poudrerie, 6 Pics épeiches dont 4 mâles, 1 mâle de Pic mar et 1 mâle de Pic épeichette ont une "explication" bruyante et mouvementée. Le *casus belli* était probablement territorial. La rencontre "au sommet" des arbres a duré plusieurs minutes et il n'a pas été possible d'appréhender les résultats de cette confrontation.

- le 14 mars 2014 : proche de la lisière, au nord du Carrefour de l'étoile (Forêt de Bondy), un couple de Pics mars "volait dans les plumes" d'un Pic épeiche et un Pic épeichette : l'enjeu était nettement territorial. Le Pic épeichette cherchait à expulser les Pics mars et les Pics mars cherchaient à expulser le Pic épeiche. C'est finalement le couple de Pic mar qui sembla avoir le dernier mot en restant sur le site alors que le 2 autres pics partirent.

Les cartes suivantes présentent la localisation des observations de pics et les sites de reproductions découverts pour le Pic noir, le Pic mar, ainsi que pour une loge de reproduction de Pic épeichette.

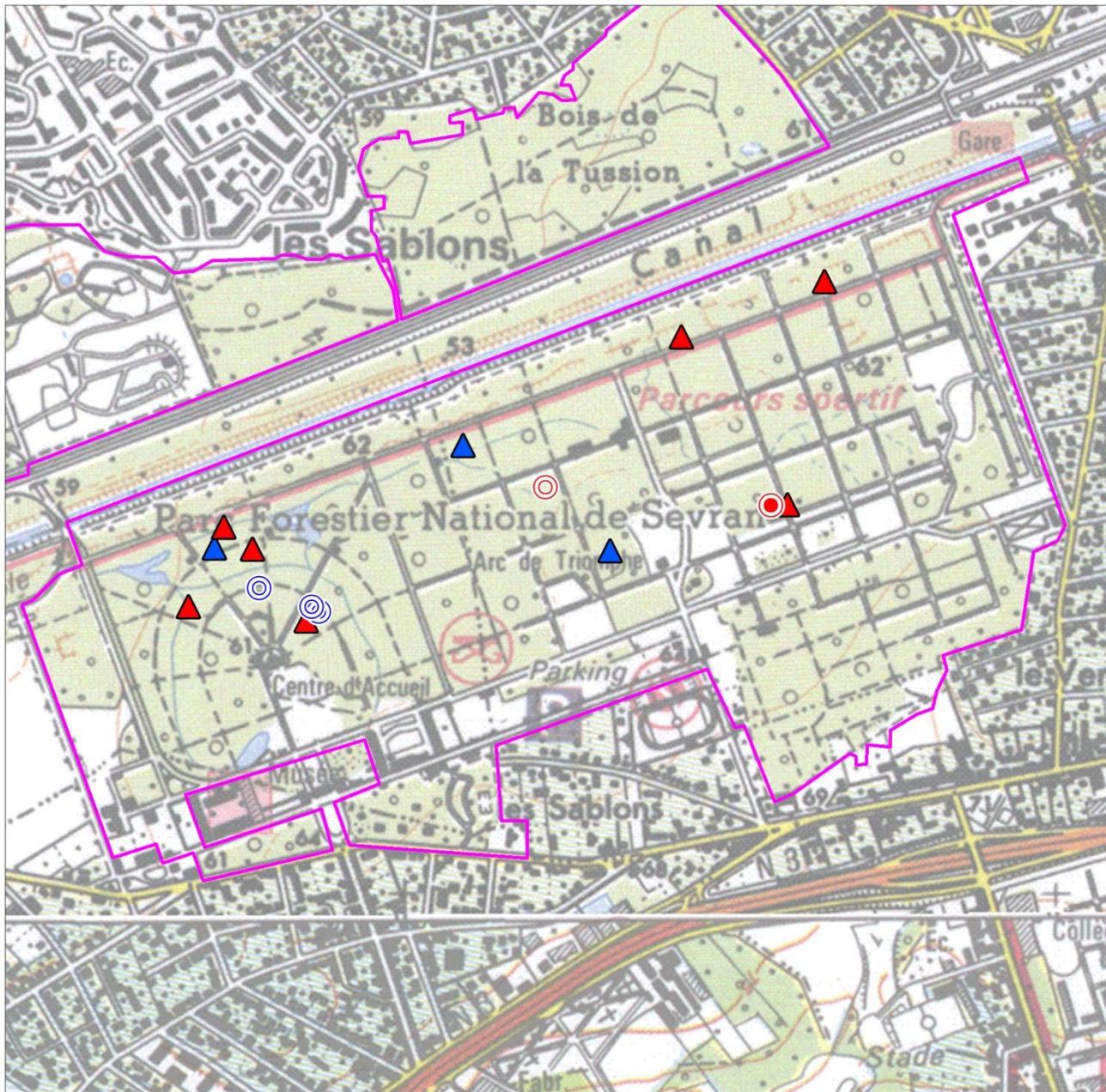
Le découpage du rendu est le suivant :

- Secteur du Parc forestier de la Poudrière ;
- Secteur du Bois de Bernouille et du Bois de Chelles ;
- Secteur de la Forêt régionale de Bondy et du Parc départemental de la Fosse Maussoin ;
- Secteur du Parc des coteaux d'Avron

**PLAN D' ACTIONS SYNTHÉTIQUE EN FAVEUR DES ESPÈCES FORESTIÈRES  
DE L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE "OISEAUX", EN SEINE-SAINT-DENIS  
MISE À JOUR DES CONNAISSANCES ET PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION  
DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB**

SUIVI DU PIC NOIR ET DU PIC MAR

RÉSULTATS : LOCALISATION DES OBSERVATIONS DE PICS ET DE LEURS LOGES DE REPRODUCTION



**Légende**

Localisation des observations des espèces de pics (annexe I / DO)

▲ Pic mar

▲ Pic noir

Sites de nidification certains ou possibles des espèces de Pics patrimoniaux

● Loge de Pic noir 2014

○ Loge de Pic noir (< 2014)

● Loge possible de Pic mar (2014)

○ Loge de Pic mar 2010

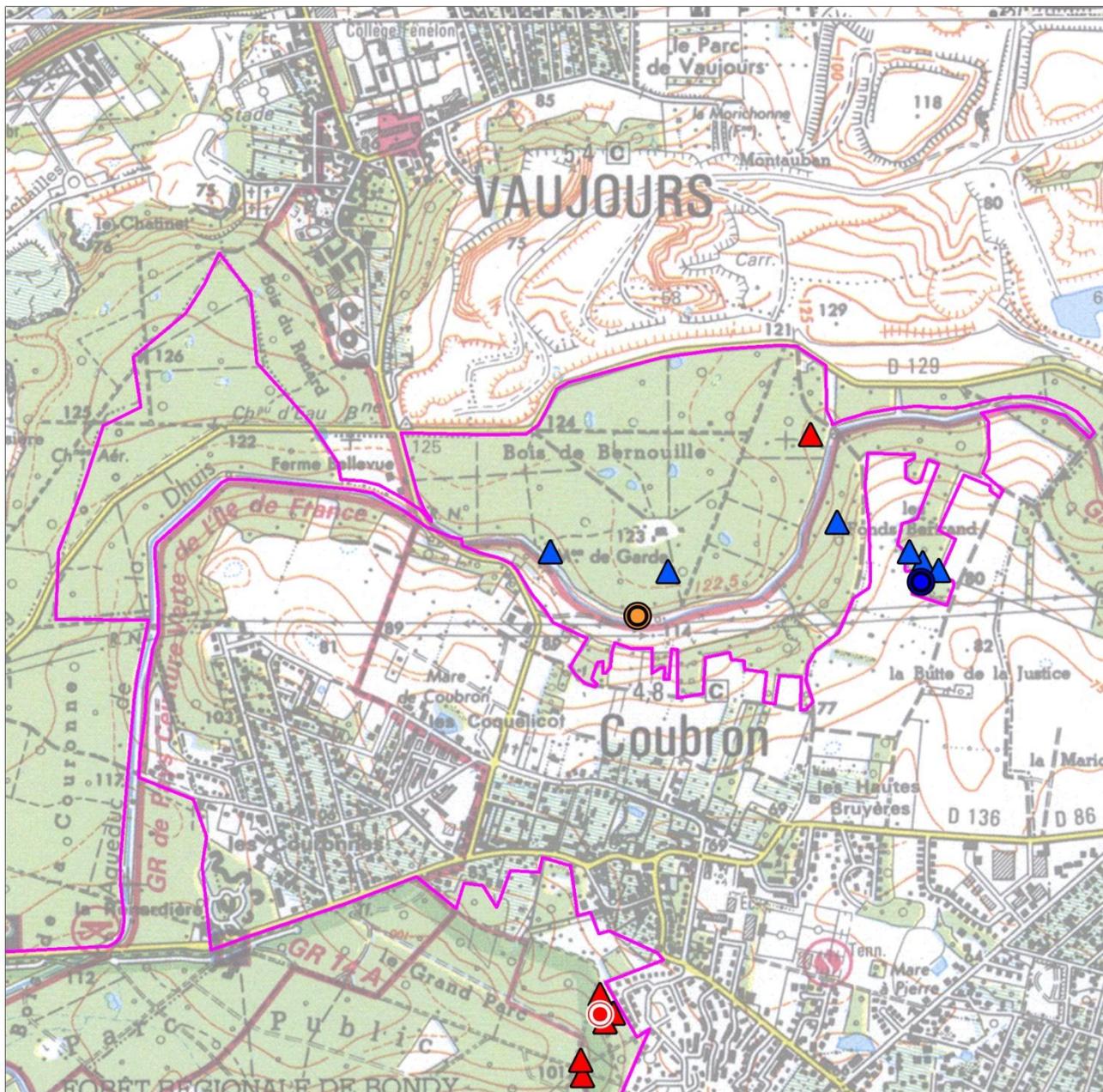
● Loge de Pic épeichette 2014

Echelle : 1/10 000  
0 m 100 m 200 m

Source : ECOTER  
Date de réalisation : 10/2014  
Expert : B. GRAVELAT - ECOTER  
Fond et Licence : IGN BD ORTHO®, CG93

**PLAN D'ACTIONS SYNTHÉTIQUE EN FAVEUR DES ESPÈCES FORESTIÈRES  
DE L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE "OISEAUX", EN SEINE-SAINT-DENIS  
MISE À JOUR DES CONNAISSANCES ET PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION  
DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB**

SUIVI DU PIC NOIR ET DU PIC MAR  
RÉSULTATS : LOCALISATION DES OBSERVATIONS DE PICS ET DE LEURS LOGES DE REPRODUCTION



Légende

Localisation des observations des espèces de pics (annexe I / DO)

▲ Pic mar

▲ Pic noir

Sites de nidification certains ou possibles des espèces de Pics patrimoniaux

● Loge de Pic noir 2014

○ Loge de Pic noir (< 2014)

● Loge possible de Pic mar (2014)

○ Loge de Pic mar 2010

● Loge de Pic épeichette 2014

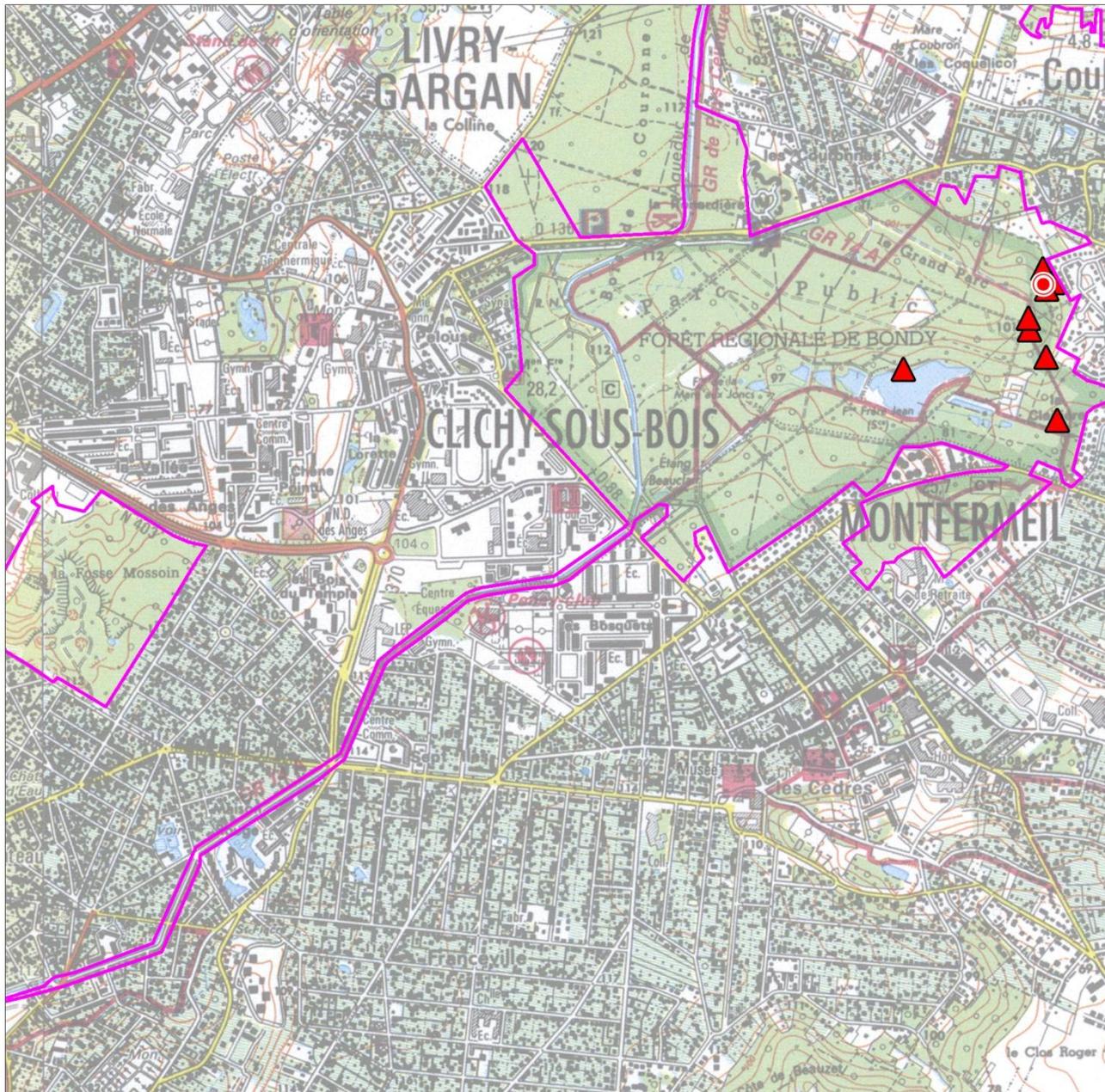
Echelle : 1/15 000  
0 m 160 m 300 m

Source : ECOTER  
Date de réalisation : 10/2014  
Expert : B. GRAVELAT - ECOTER  
Fond et Licence : IGN BD ORTHO®, CG93

**PLAN D'ACTIONS SYNTHÉTIQUE EN FAVEUR DES ESPÈCES FORESTIÈRES  
DE L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE "OISEAUX", EN SEINE-SAINT-DENIS  
MISE À JOUR DES CONNAISSANCES ET PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION  
DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB**

SUIVI DU PIC NOIR ET DU PIC MAR

RÉSULTATS : LOCALISATION DES OBSERVATIONS DE PICS ET DE LEURS LOGES DE REPRODUCTION



**Légende**

Localisation des observations des espèces de pics (annexe I / DO)

▲ Pic mar

▲ Pic noir

Sites de nidification certains ou possibles des espèces de Pics patrimoniaux

● Loge de Pic noir 2014

○ Loge de Pic noir (< 2014)

● Loge possible de Pic mar (2014)

○ Loge de Pic mar 2010

● Loge de Pic épeichette 2014

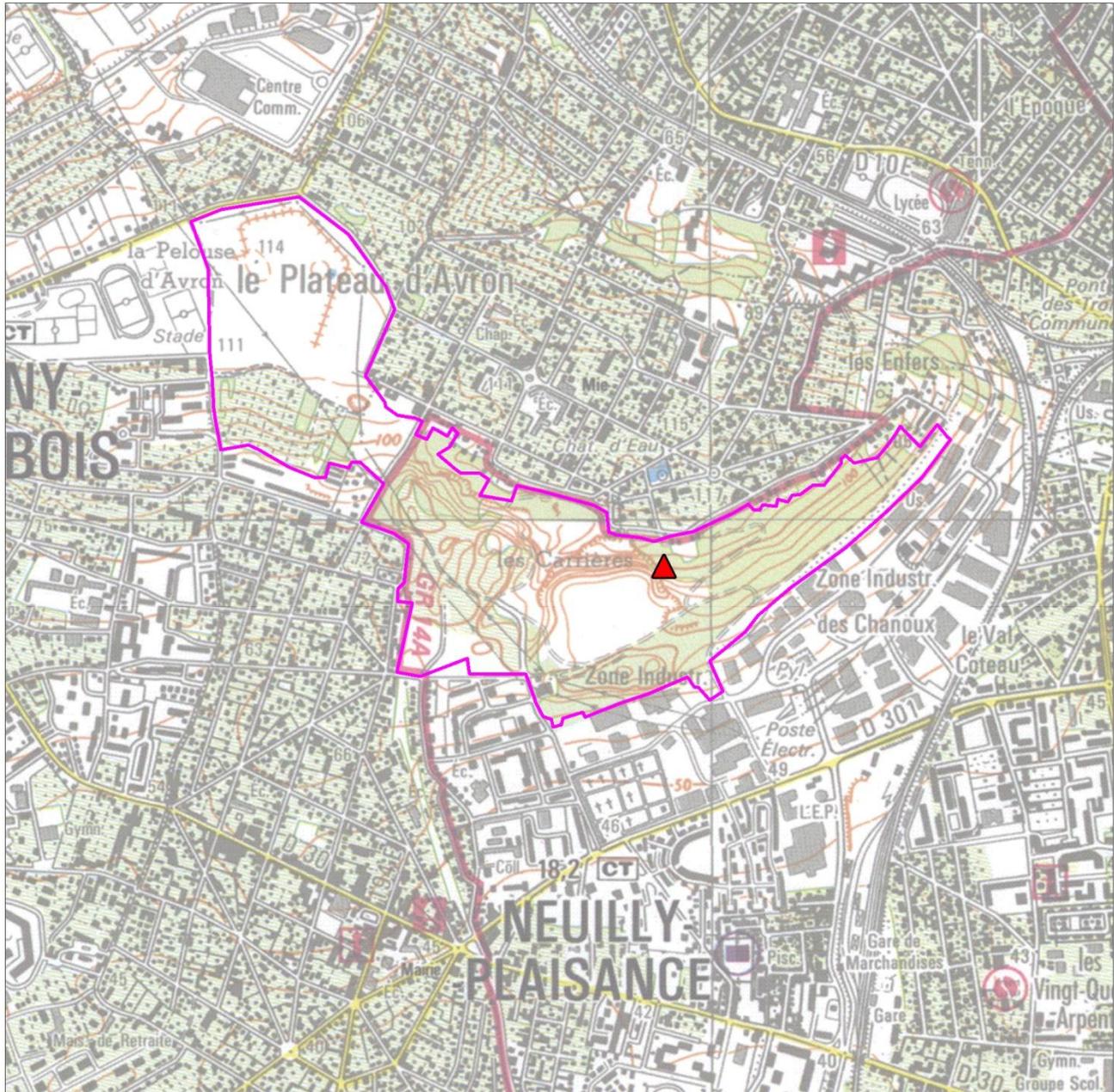
Echelle : 1/20 000  
0 m 200 m 400 m

Source : ECOTER  
Date de réalisation : 10/2014  
Expert : B. GRAVELAT - ECOTER  
Fond et Licence : IGN BD ORTHO®, CG93

**PLAN D'ACTIONS SYNTHÉTIQUE EN FAVEUR DES ESPÈCES FORESTIÈRES  
DE L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE "OISEAUX", EN SEINE-SAINT-DENIS  
MISE À JOUR DES CONNAISSANCES ET PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION  
DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB**

SUIVI DU PIC NOIR ET DU PIC MAR

RÉSULTATS : LOCALISATION DES OBSERVATIONS DE PICS ET DE LEURS LOGES DE REPRODUCTION



**Légende**

Localisation des observations des espèces de pics (annexe I / DO)

▲ Pic mar

▲ Pic noir

Sites de nidification certains ou possibles des espèces de Pics patrimoniaux

● Loge de Pic noir 2014

○ Loge de Pic noir (< 2014)

● Loge possible de Pic mar (2014)

○ Loge de Pic mar 2010

● Loge de Pic épeichette 2014

Echelle : 1/15 000  
0 m 160 m 300 m

Source : ECOTER  
Date de réalisation : 10/2014  
Expert : B. GRAVELAT - ECOTER  
Fond et Licence : IGN BD ORTHO®, CG93

# ANALYSE DES RESULTATS

## I POPULATION DE PIC NOIR

En synthèse, les inventaires de 2014 ont donné les résultats suivants :

- Bois de Bernouille : **1 couple reproducteur certain : 1 loge avec poussins.**
- Bois de Chelles : pas d'observations.
- Forêt de Bondy : **1 couple reproducteur probable** : pas de loge de reproduction découverte.
- Parc forestier de la Poudrerie : **1 couple reproducteur probable** : 3 loges de reproductions anciennes notées.
- Parc de la Fosse Maussoin : pas d'observations.
- Parc des coteaux d'Avron : pas d'observations.

Les observations ont permis de conclure à la **réussite de la reproduction d'un couple Pic noir sur le Bois de Bernouille en 2014**, avec l'observation d'un couple occupant une loge où 2 juvéniles ont été notés. La particularité du site de nidification découverte est sa localisation excentrée par rapport au boisement principal : la loge est située dans une ancienne peupleraie dépérissante, sorte de péninsule boisée au sud-ouest du Bois de Bernouille. Grâce au nombreuses loges de pics dans les peupliers secs, cette zone abrite de nombreuses espèces cavernicoles en plus du Pic noir : Pic vert, Pic épeiche, Pic épeichette, Pigeon colombin, Perruche à collier, plusieurs mésanges, Sittelle torchepot, etc.

Pour les autres sites, la rareté des observations et des comportements territoriaux des oiseaux n'ont pas permis de statuer sur leur caractère reproducteur certain.

Le couple du **Parc forestier de la Poudrerie**, pourtant très cantonné à ses loges de l'alignement de platanes autour du pavillon Maurouard les années précédentes, n'y a pas été nicheur cette année. Il n'est pas impossible que le couple se soit "délocalisé" dans la partie nord du Parc, à savoir dans le Bois de la Tussion. Il est envisageable que le couple y soit allé chercher de la tranquillité, ayant eu à subir du vandalisme (jets de pierres) sur sa loge du Pavillon Maurouard en 2013. Cette hypothèse semble confirmée par plusieurs observations non datées dans le secteur nord-est du parc (G. MALHERBES, I. ANGLADE, JP. SAUVAGNET, comm. pers. 2014).

Sur la **Forêt régionale de Bondy**, alors que 2 couples étaient pressentis en 2011, l'espèce n'a pas été notée en 2014. Une observation très furtive et un cri lointain, n'ont pas permis de déterminer avec certitude la présence de l'oiseau et encore moins son caractère reproducteur.

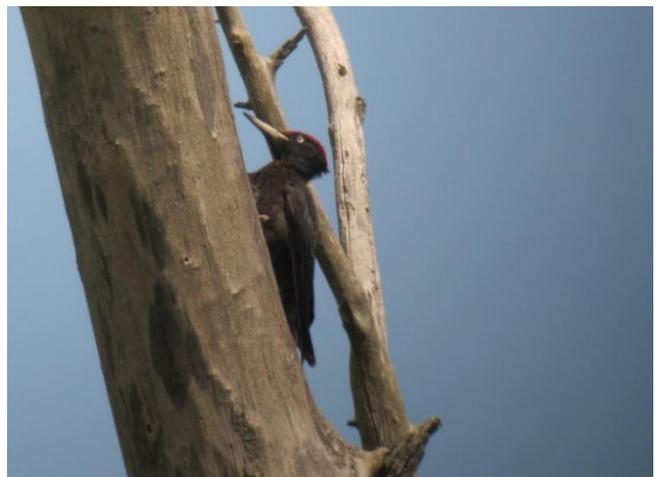
- Des informations non datées (E. RETROU et P. MARTIN de l'AEV, comm. pers. 2014) mentionnent des chants entendus à plusieurs reprises dans le secteur de la Maison forestière (ouest de la forêt).
- La parcelle grillagée au-dessus du grand étang (Étang Virginie) dans laquelle un couple de Pics noirs nichait très probablement en 2011, n'a fait l'objet d'aucune observation cette année malgré une recherche assidue.

Le **Bois de Chelles** doit être probablement visité à l'occasion par le couple du Bois de Bernouille, mais aucune observation de Pic noir n'y a été faite.

Les **Parcs de la Fosse Maussoin et des Coteaux d'Avron**, ne présentent pas de surfaces boisées suffisantes pour l'établissement d'un couple reproducteur de Pic noir. Cependant, un jeune en dispersion pourrait y stationner dans son erratisme automnal, à la recherche de territoire.



2 poussins de Pic noir attendent la becquée (Bois de Bernouille)  
Photo prise sur site – ECOTER, 2014



Mâle de Pic noir sur un Peuplier sec : arbre au bois tendre intéressant pour le creusement de loges - Bois de Bernouille  
Photo prise sur site – ECOTER, 2014

## II POPULATION DE PIC MAR

En synthèse, les observations ont donné les résultats suivants :

- Bois de Bernouille : **1 couple reproducteur possible** : 1 observation en fin de printemps
- Bois de Chelles : pas d'observations
- Forêt de Bondy : **1 à 2 couples reproducteurs probables** : une loge de reproduction possible découverte
- Parc forestier de la Poudrerie : **2 à 3 couples reproducteurs probables** : une loge de reproduction ancienne notée
- Parc de la Fosse Maussoin : pas d'observations
- Parc des coteaux d'Avron 1 observation (L. VANÇON) : 1 couple reproducteur possible

**Les observations de ce printemps 2014 n'ont pas permis de conclure à la réussite de la reproduction d'un couple Pic mar sur un des boisements suivi.**

Sur le **Parc forestier de la Poudrerie**, ce sont 2 à 3 couples probables qui ont été notés.

- Le couple "historique" cantonné autour du Pavillon Maurouard a été observé à plusieurs reprises. La localisation du site de reproduction est estimée dans la parcelle 39.
- Un autre couple est pressenti au bout de la piste cyclable, dans le secteur des parcelles 29 à 31. Une loge ancienne près du Boris utilisée en 2010 (angle NE de la parcelle 53) (JP. SAUVAGNET, comm. pers. 2014) n'a pas été utilisée cette année.
- Une autre loge possible (caractéristiques de tailles adéquates) haut dans un chêne, derrière le mur d'escalade (parcelle 60) n'a pas été occupée. Ce site correspond à des observations d'oiseaux uniques dans le secteur (2011 et 2014), sans qu'un couple cantonné puisse être détecté.

Sur la **Forêt régionale de Bondy**, une activité importante a été notée cette année.

- Un couple est cantonné en lisière de la forêt, au nord de l'entrée de la rue des Châtaigniers (Coubron). Le couple est revu plusieurs fois dans le même bosquet d'arbres et une loge possible est découverte à 3 m du sol dans un gros Robinier faux-acacia. Toutefois, alors qu'à la fin du printemps l'entrée de la loge présente des traces de fientes qui n'y étaient pas en avril, aucune preuve de reproduction ne peut être apportée par la suite.
- Une présence notable de Pics mars a également été notée au sud-est du carrefour de l'Etoile. Ce secteur correspond probablement au territoire d'un second couple de Pics mars. Ce secteur a une diversité forestière très intéressante pour l'espèce, avec un Taillis-sous-futaie vieilli présentant de nombreuses réserves de chênes très âgées et un bosquet de Robinier faux-acacia.
- Un contact plus au sud, non loin de l'Entrée Jean Moulin est peut-être un oiseau du couple précédent ou un oiseau non appareillé (non en couple).
- Enfin, un contact unique d'un oiseau inspectant longuement les chandelles sèches de Bouleau en lisière de l'étang Virginie, ne permet pas de conclure à un autre couple sur ce secteur.
- Les contacts de Pics mars au centre et au sud-ouest de la Forêt, réalisés en 2011, ne se sont pas renouvelés cette année.

Sur le **Bois de Bernouille**, aucun contact ni visuel ni auditif n'a été réalisé durant la période de reproduction. En revanche, le 23 juillet, un Pic mar adulte est contacté dans le même secteur qu'en 2011, près de la porte d'entrée est du bois. Il n'est pas possible d'affirmer qu'il s'agisse d'un oiseau faisant partie d'un couple reproducteur sur place.

Le **Bois de Chelles** doit être probablement visité à l'occasion par le ou les individus du Bois de Bernouille, mais aucune observation de Pic mar n'y a été faite. Sur le **Parc de la Fosse Maussoin**, les contacts notés en 2011 et 2012 ne se sont pas répétés cette année. Les travaux gigantesques entrepris, qui ont nécessité la destruction des 2/3 des surfaces boisées, ont sûrement eu raison du petit territoire possible pour le Pic mar.

Un couple de Pic mar avait été observé en 2011 sur le **Parc des Coteaux d'Avron**. Nous n'avons renouvelé les observations cette année malgré d'intenses recherches. L'écologue du Parc, Ludovic Vançon nous a signalé une observation en avril 2014 dans la partie haute du Parc. Il n'est pas possible avec cette seule donnée de statuer sur le caractère reproducteur de l'espèce sur ce site.



Piste cyclable - Parc de la Poudrerie : secteur fréquenté par le Pic mar  
Photo prise sur site – ECOTER, 2014



Loge possible de Pic mar parcelle 60 - Parc de la Poudrerie  
Photo prise sur site – ECOTER, 2014

### III RECHERCHE DES LOGES OCCUPEES

L'accent a été mis sur la recherche des loges sur les faces nord, nord-est et est des arbres. En effet, un grand nombre de loges de pics, toutes espèces confondues sont orientées dans cette direction, ceci probablement pour éviter les effets indésirables des vents dominants d'ouest porteurs de pluies.

Les loges ont été notées à l'occasion, lors des 3 passages IPA sur les boisements, mais cette méthode n'est pas adaptée pour cela et le début du printemps n'est pas indiqué pour les rechercher car un dérangement involontaire peut faire périr une nidification. Le choix de prospections complémentaires et ciblées s'est porté sur la fin de la reproduction, alors que les poussins sont proches de l'envol et souvent assez bruyants, dans leur loge ou à sa sortie.

Le nid de Pic noir du Bois de Bernouille avait été découvert avant cette phase. Aucune autre loge occupée d'un des pics recherchés n'a été découverte, mais un certain nombre de loges de Pics épeiches avec poussins a été constaté.

### IV INTERACTIONS AVEC LES AUTRES ESPECES D'OISEAUX ET POSSIBLES INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Les interactions **entre pics** ont été régulièrement notées. Aucun conflit ni concurrence entre des Pics noirs et d'autres espèces de pics n'ont été observées. En revanche, des interactions entre le Pic mar et les Pics épeiche et épeichette sont régulières.

L'étude montre par ailleurs que des loges de nidification de Pic épeiche sont assez régulièrement disposées en bordure d'allées forestières ou de chemins fréquentés (Bois de Bernouille, Parc de la Poudrerie). Cette possible anthropophilie n'a pas été observée avec le Pic mar. En revanche elle est observée régulièrement avec la Perruche à Collier qui occupe plusieurs loges de Pics le long de la piste cyclable dans le Parc de la Poudrerie, alors que des Pics épeiches occupent des loges de façon tout à fait parallèle le long de l'allée au sud. Il est très probable que cette anthropophilie soit calculée, avec comme bénéfice pour les oiseaux l'éloignement des prédateurs (Fouine, Epervier...) à cause de la présence régulière de l'Homme.

Pour le Pic noir, les loges autour du Pavillon Maurouard semblent plus liées à l'alignement de platanes, arbres de gros diamètres et au bois tendre préféré à celui du chêne.

### V ETAT DES HABITATS ET DE LA RESSOURCE ALIMENTAIRE

#### V.1 Etat des habitats de reproduction et de chasse

La littérature spécialisée et notre expérience indiquent que le Pic noir est inféodé aux grandes forêts de plaines et de montagnes, parfois mixtes, pourvues de grands arbres dont le tronc est net de branche sur plus de 8 à 10 m minimum. Dans le contexte urbain de la Seine-Saint-Denis, nous avons remarqué que nombre de pré-requis écologiques d'espèces ne sont pas toujours respectés, alors que les espèces sont bien présentes. Les espèces semblent donc s'adapter aux conditions de nature restreinte et enclavée, de fréquentation humaine, de bruit, etc. C'est le cas du Pic noir qui s'est reproduit plusieurs années de suite dans une grosse branche de platane, au-dessus d'une allée très fréquentée de la Poudrerie. Le Pic mar semble en revanche rechercher des sites moins fréquentés et plus calmes.

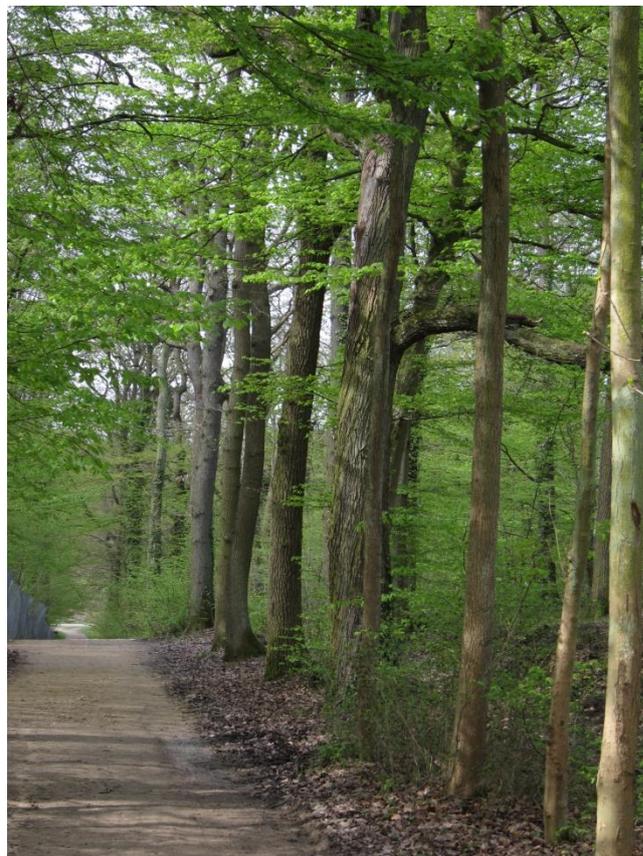
En matière d'habitats de reproduction et de chasse, il faut également ajouter pour ces 2 espèces de pics assez exigeants, la surface forestière qui conditionne la plupart du temps la quantité de ressource alimentaire. On notera que dans plusieurs de forêts étudiées, la présence de nombreux très vieux chênes (et leurs cortèges d'insectes xylophages associés) permet probablement de pondérer les surfaces de territoires minimales nécessaires à l'installation d'un couple de ces 2 espèces.

Pour les bois de la Poudrerie, de Bernouille, de Bondy et de la Poudrerie, l'état des habitats est très satisfaisant pour accueillir le Pic mar et le Pic noir. Pour les autres sites, les résultats sont mitigés. Le tableau suivant en fait la synthèse :

ANALYSE DE L'ETAT DES HABITATS DE REPRODUCTION ET DE CHASSE POUR LE PIC NOIR ET LE PIC MAR						
Espèces	Parc de la Poudrerie	Bois de Bernouille	Bois de Chelles	Forêt de Bondy	Parc de la Fosse Maussoin	Parc des coteaux d'Avron
Pic noir	Très satisfaisant	Très satisfaisant	Futaie trop jeune et trop serrée	Très satisfaisant	Surface trop faible	Surface trop faible pour la nidification
Pic mar	Très satisfaisant	Très satisfaisant	Futaie trop jeune et trop serrée	Très satisfaisant	Surface trop faible	Satisfaisant



Bois de Bernouille : vieux chêne caractéristique de la structure Taillis-sous-futaie..  
Ce type de vieux chênes est recherché par les 2 espèces de pics.  
Photo prise sur site – ECOTER, 2014



Allée dans la Forêt régionale de Bondy : alignement de vieux chênes et de quelques platanes, recherché par les 2 espèces de pics étudiés  
Photo prise sur site – ECOTER, 2014

## V.2 Analyse du potentiel en ressource alimentaire au regard des milieux

Il est difficile de qualifier et surtout de quantifier la ressource alimentaire de ces 2 pics, celle-ci se situant souvent dans des branches mortes à 25 mètres de haut dans les houppiers. Les études sur les insectes saproxylophages permettent de recenser l'entomofaune xylophage et donc la diversité et une idée de la densité de la ressource alimentaire (larves et insectes) disponible pour les pics.

Le tableau suivant synthétise par site forestier étudié le potentiel en ressource alimentaire pour les 2 pics. Les principaux critères d'analyse sont la présence et la densité de vieux arbres, la surface boisée et l'évolution forestière prévisible sur les quelques années à venir.

ANALYSE DE L'ETAT DES HABITATS DE REPRODUCTION POUR LE PIC NOIR ET LE PIC MAR						
Espèces	Parc de la Poudrière	Bois de Bernouille	Bois de Chelles	Forêt de Bondy	Parc de la Fosse Mausson	Parc des coteaux d'Avron
Pic noir	Très satisfaisant	Très satisfaisant	Futaie trop jeune et trop serrée	Très satisfaisant	Surface trop faible	Surface trop faible pour la nidification
Pic mar	Très satisfaisant	Très satisfaisant	Futaie trop jeune et trop serrée	Très satisfaisant	Surface trop faible	Satisfaisant

## V.3 Analyse des risques et menaces sur les milieux de vie

Le Pic noir et le Pic mar étant des espèces sédentaires ou alors occasionnellement erratiques, la question des risques liés à la migration et à l'hivernage méridional ne se pose a priori pas.

La ressource alimentaire (larves et insectes xylophages) est à placer dans une perspective de long terme pour la pérennité des espèces de pics sur les sites étudiés. Quand bien même les effectifs de pics ne sont pas figés dans le temps (fluctuations et évolutions de populations probables sur les sites et à une échelle supérieure), l'objectif affiché pour la ZPS est la conservation des 2 espèces de pics relevant de la Directive européenne "Oiseaux". Pour ce faire, la pérennité de la présence des espèces passe par **la pérennité des boisements dans lesquels elles peuvent s'alimenter et se reproduire. La présence de vieux arbres est donc un facteur important qui doit perdurer.**

Or l'absence de gestion actuelle dans la plupart des boisements ne permet pas un renouvellement des strates forestières. Ce qui peut conduire à terme à la perte de tous les vieux sujets. Il est en effet urgent de prévoir à travers des opérations sylvicoles, la désignation d'arbres d'avenir qui seront les très vieux arbres dans quelques dizaines d'années, pour prendre la relève des très vieux chênes actuels souvent dépérissants.

Nous avons vu que les exigences écologiques des Pics noirs et noirs sont plus fortes que les autres espèces de pics, plus plastiques. **Le Pic noir** est de manière générale exigeant sur la configuration des troncs dans lequel il va creuser ses loges (**8 à 10m nets de branches**). L'absence de gestion ne favorise pas ce type d'arbre, et avec la disparition à terme des formes d'arbres héritées des gestions anciennes, **les boisements ici étudiés verront leur potentiel d'attrait pour l'espèce fortement diminuer**.

D'autre part, si le chêne est l'essence-objectif pour l'avenir des peuplements, une certaine mise en lumière des sols est nécessaire en raison du caractère héliophile des semis de chênes.

Enfin, la logique veut que pour l'obtention de très vieux arbres, il est impératif de choisir des **essences objectifs très longévives**.

En dehors de toute considération sur la plasticité écologique éventuelle des 2 pics, le principal risque pesant sur eux est **une discontinuité dans le temps de la niche écologique liée aux très vieux arbres et des ressources alimentaires associées**.

**Cette réflexion est à entreprendre sur une échelle de temps forestière et générationnelle : dans la sylviculture du chêne, ce qui est mis en place aujourd'hui porte ses fruits a minima 2 à 3 générations plus tard (c'est-à-dire 40 à 60 ans plus tard).**

Le tableau suivant synthétise par site forestier étudié les risques et menaces pour les 2 pics. Les principaux critères d'analyse sont l'état des vieux arbres dans les boisements, la surface boisée et l'évolution forestière prévisible sur les quelques années à venir.

ANALYSE DES MENACES ET RISQUES SUR LES MILIEUX DE VIE DU PIC NOIR ET DU PIC MAR							
Espèces		Parc de la Poudrierie	Bois de Bernouille	Bois de Chelles	Forêt de Bondy	Parc de la Fosse Maussoin	Parc des coteaux d'Avron
Pic noir	Menaces	Fréquentation importante à proximité d'arbres gîtes Vieillessement global des bois sans renouvellement des sous-strates	Vieillessement global des bois sans renouvellement des sous-strates	Futaie sur souche dense Vieillessement global des bois sans renouvellement des sous-strates	Vieillessement global des bois sans renouvellement des sous-strates	Surface forestière a priori non adaptée	Structure et surface forestières a priori non adaptées
	Risques	Dérangement et abandon de nichées. Discontinuité à terme dans l'offre de vieux arbres et disparition des espèces.	Discontinuité à terme dans l'offre de vieux arbres favorables et disparition de l'espèce	Discontinuité à terme dans l'offre de vieux arbres favorables et disparition de l'espèce	Discontinuité à terme dans l'offre de vieux arbres et disparition des espèces	-	-
Pic mar	Menaces	Fréquentation importante à proximité d'arbres gîtes Vieillessement global des bois sans renouvellement des sous-strates	Vieillessement global des bois sans renouvellement des sous-strates	Vieillessement global des bois sans renouvellement des sous-strates	Fréquentation importante à proximité d'arbres gîtes Vieillessement global des bois sans renouvellement des sous-strates	Surface forestière a priori non adaptée actuellement	Fréquentation ? Isolement du parc
	Risques	Discontinuité à terme dans l'offre de vieux arbres Disparition du chêne à terme par absence de sylviculture adaptée Perte d'intérêt pour l'espèce	Discontinuité à terme dans l'offre de vieux arbres Disparition du chêne à terme par absence de sylviculture adaptée	Discontinuité à terme dans l'offre de vieux arbres favorables et disparition de l'espèce	Disparition du chêne à terme par absence de sylviculture adaptée	Perte de surface forestière mais évolution favorable possible avec une renaturation adaptée de la zone de chantier	Remplacement à terme des chênes par d'autres essences forestières moins attractives pour l'espèce

# ORIENTATIONS D' ACTIONS ET D' AMENAGEMENTS

Au vu des considérations écologiques et éthologiques décrites ci-dessus, il apparaît que les 2 espèces de pics étudiées peuvent se comporter, à l'instar d'espèces de prédateurs plus haut dans la chaîne alimentaires, comme des "espèces parapluie", c'est-à-dire que des actions de gestion qui lui sont favorables pour leur nidification et leur alimentation, le sont pour un large panel d'autres espèces, aussi bien animales que végétales, en particulier pour les insectes saproxylophages.

Bien que la biologie et les facteurs de survie d'espèces d'oiseaux soient éminemment complexes (conditions de migration, d'erratisme juvénile, d'hivernage par exemple), et que les données de la littérature scientifiques soient à analyser avec un certain recul en Seine-Saint-Denis (adapation des espèces, observations parfois surprenante de cohabitation, etc.), les propositions suivantes sont de nature à favoriser le maintien des Pics mars et noirs sur les forêts étudiées, voire à renforcer la population à moyen termes :

- Bien que nous ayons vu cette année des pics survoler sur plusieurs centaines de mètres des secteurs urbains, il est impératif de **conserver au maximum voire de créer des corridors forestiers entre les différents massifs, et en particulier** :
  - Entre la forêt de Bondy et le parc départemental de la Fosse Maussoin.
  - Entre le Bois de Bernouille et la Forêt régionale de Claye-Souilly (77)
  - Et de cette Forêt régionale vers l'arc forestier est : Bois Gratuel, Bois des Meuniers, Bois de Montjay, Bois Saint-Martin, Bois de Luzancy, Bois de Châalis, etc.
- Un des critères primordiaux à la pérennité des populations des deux espèces est la **permanence dans les boisements de vieux arbres**. La structure forestière actuelle est héritée de mesures de gestion datant de plus d'un siècle, auxquelles s'est ajoutée une "non gestion" ou une gestion très partielle ces dernières décennies. Cette situation est actuellement intéressante pour les pics car elle a favorisé un vieillissement global des bois. En revanche, elle a très largement hypothéqué la structure sylvicole des boisements des générations à venir. Cette gestion ne peut donc perdurer et assurer des habitats optimaux pour les pics sur le long terme, échelle à laquelle il faut réfléchir en sylviculture. Même s'il est nécessaire de créer ça et là des **îlots de vieillissement**, cette approche ne peut prévaloir pour tous les boisements. Ceux-ci sont effet soumis à des règles de sécurité au regard du public nombreux qui les fréquente. Les travaux sylvicoles à prévoir sont les suivants :
  - Définir avec les gestionnaires des îlots de vieillissement et planifier les éventuelles interventions de sécurité en hiver.
  - S'assurer du minimum de transit dans ces îlots (promeneurs, cueilleurs de champignons, Vététistes, joggers, etc.), en particulier en n'ouvrant pas le sous bois, voire même en créant des chablis volontaires pour barrer les « entrées » au sein de la zone mise en défens.
  - Au besoin, développer les secteurs « sans cheminements ».
- **Relancer une dynamique de gestion sylvicole dans les Taillis-sous-futaies vieillis** :
  - Mettre en place des coupes pour **rajeunir les taillis** dont les brins sont passés dans la strate co-dominante au niveau des houppiers.
  - **Choisir les essences d'arbres objectifs** et se donner les moyens de gestion pour y parvenir : coupes d'éclaircies car les semis de chênes sont héliophiles.
  - **Baliver** des arbres d'avenir ayant pour fonction de remplacer à terme les vieux et très vieux arbres (réserves et vieilles écorces).
  - Maintenir des arbres morts sur pieds ou a minima des troncs pour développer la faune saproxylophages.
  - Maintenir des arbres morts au sol pour développer la faune saproxylophages.
  - Ne pas mettre en œuvre de travaux ni d'actions sylvicoles (martelage, etc.) entre février et juillet, période de reproduction et de sensibilité des pics.
- Mettre en place une **information et une sensibilisation du public** fréquentant les parcs et forêts, sur les actions à venir ou en cours. Il est notamment important de communiquer pour :
  - **Stopper le surpiétinement des sous-bois** qui concoure au tassement des sols. Ceci a pour conséquence une impossibilité pour les semis de s'installer et une imperméabilisation des premiers horizons du sol. Ce tassement induit alors un déficit d'accès à l'eau pour les racelles des arbres et accélère le dépérissement des vieux arbres plus sensibles.
  - Mettre en défens le cas échéant une parcelle en régénération difficile à obtenir.
- Veiller à la **préservation forte de la "péninsule "de Peupliers au sud-est du Bois de Bernouille**, lieu de reproduction du Pic noir et de nombreuses autres espèces cavernicoles. Et pour ce secteur :
  - Se concerter avec les propriétaires voisins afin de s'assurer que des perturbations fortes ne sont pas à venir.
  - Éviter les travaux importants dans le secteur en période de reproduction.



Taillis sous futaie dont le taillis est passé dans la strate dominante et concurrence les réserves. Bois de Bernouille  
Photo prise sur site – ECOTER, 2014



Sous-bois surpiétiné dans le Parc de la Poudrerie : sous-bois inexistant et pas de renouvellement possible de la forêt.  
Photo prise sur site – ECOTER, 2014

# BIBLIOGRAPHIE

---

- BIRARD J., ZUCCA M., LOIS G. et Natureparif, 2012. Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France. Paris. 72 p.
- BLONDEL, FERRY, FROCHOT; (1970). Méthode des Indices Ponctuels d'Abondance (IPA) ou des relevés d'avifaune par stations d'écoute. Alauda, vol 38 pp. 55-70
- DUBOIS P. J. & al., 2001 – Inventaire des oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine. Nathan, 400 p.
- DUBOIS P J, LE MARECHAL P, OLIOSSO G, YESOU P, 2008. Nouvel inventaire des oiseaux de France. Collection Delachaux et Niestlé, Paris.
- DUQUET, M., 1994. - Les Oiseaux. pp. 44-74 in MAURIN, H., (Dir.) : Inventaire de la faune menacée en France. Le Livre rouge. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 176 pp.
- ECOTER, 2012. PLU de Coubron - Révision n°2. Evaluation environnementale, volet milieux naturels
- ECOTER, 2012 - Diagnostique écologique - Plan de gestion du Parc forestier de la Poudrerie. ECOTER, 148p.
- GRAVELAT B., 2011 - Suivi des espèces de la "Directive "Oiseaux" sur le site Natura 2000 de Seine-Saint-Denis. ECOTER, 28p.
- GRAVELATB., 2013 - Elaboration du projet de restauration et d'aménagement de la zone humide du Parc des Beaumonts à Montreuil. ECOTER, 43p.
- JULIARD R., 2007 - Liste des oiseaux à enjeux en Seine Saint-Denis. Observatoire Départemental de la Biodiversité Départementale / MNHN
- SVENSSON L. & Al. 2011. Le guide ornitho, nouvelle édition. Delachaux et Niestlé, 446p.
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2011 – La liste rouge des espèces menacées de France – Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.